

actionnaire principal Nestlé... En France, malheureusement, la théorie veut que l'argent ne peut être que sale et méprisable.

Thierry Figeac, Brest.

PEUT-ON PORTER DES CHÂLES DE SHAHTOOSH

Parmi les nombreuses anecdotes croustillantes figurant dans votre article sur la maison Bettencourt, un détail a retenu mon attention. Vous dites que Liliane Bettencourt possède une collection de châles de shah-toosh. A ma connaissance, le commerce de cette laine est aujourd'hui illégal. Il faut en effet tuer 300 antilopes du Tibet pour tisser un seul châle. Et cette espèce est désormais protégée. Quant à leur prix astronomique, des milliers d'euros dit-on, je veux bien croire qu'il soit à la portée de l'héritière de L'Oréal.

Fabien Donadieu, Isère.

UNE RÉPONSE DE FRANÇOIS-MARIE BANIER

Le magazine Capital, dans son numéro 228 de septembre 2010, m'a mis en cause. Or jamais de la vie je n'ai traité, de quelque façon que ce soit, quelqu'un de «vieille». Le propos que vous me prêtez «La vieille est là?» est injurieux et grotesque. Qu'est-ce que ces catégories discriminatoires? Jamais non plus je n'ai présenté un tourneur de pendules «aux pratiques mystérieuses» à Madame Bettencourt. Le docteur R., que vous citez, Madame

Bettencourt le connaissait bien longtemps avant moi. Enfin, parmi vos «révélations» sur les «secrets de la maison Bettencourt», il était, je pense, essentiel pour vos lecteurs de savoir qu'un «employé a ainsi vu un jour, ébahi, le photographe François-Marie Banier se soulager sur les plantes vertes ornant le perron» du porche d'entrée du domicile de Madame Bettencourt.

François-Marie Banier.

L'INDUSTRIE DES CONSEILLERS CONJUGAUX

Les conseillers conjugaux et familiaux ne cherchent pas à «recoller les morceaux.» Ce n'est pas l'objectif de leur travail avec les couples. Par leur formation, ils aident les personnes à se faire une représentation des difficultés dans lesquelles elles sont et à trouver les moyens qu'elles peuvent mettre en œuvre pour sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvent. Nous sommes loin de vouloir recoller les morceaux. Les conseillers conjugaux ne sont en rien des «psy». Ils ne font pas de thérapie. C'est une confusion très importante dans votre article. Le conseil conjugal s'inscrit dans la tradition du tenir conseil. Il y est question de délibérer pour retrouver une certaine liberté d'agir. Enfin, «l'orientation chez un sexologue au terme de 10 séances et 200 euros», comme l'insinue votre article, n'existe pas dans ma pratique. La plupart des consultants trouvent des réponses dans le conseil conjugal